

Exposition

Résister par l'art et la culture – 1940-1945

Panneau 11

Résister par les arts du spectacle

La censure affecte le théâtre, le monde de la musique et de l'opéra, tout comme le cinéma, secteurs dans lesquels les professionnels, artistes, techniciens et ouvriers entrent en résistance pour continuer à travailler tout en luttant contre l'occupant et ses collaborateurs vichystes.

La loi du 3 octobre 1940 interdit aux Juifs d'exercer une activité ayant une influence sur la vie culturelle tels l'enseignement, la presse, le cinéma, le théâtre, la radio, la musique.

Le théâtre et l'opéra, plutôt centralisés à Paris, sont frappés par les interdits et la répression, mais le spectacle continue, il est vrai, très fréquenté par les officiers et par les soldats allemands, qui par divertissement, se déplacent massivement dans les salles. Au sortir de l'Occupation, on réhabilite en 1944-1945, les compositeurs comme Darius Milhaud et Igor Stravinsky et on commande à Olivier Messiaen « Le Chant des Déportés ».

Reproduction, en illustration, de journaux de Presse clandestine et du bulletin officiel du « Comité de Libération de Cinéma Français » (C L C F) numéro un du 23 octobre 1944 (*Copyright collection musée de la Résistance nationale*).

Le cinéma français connaît une production abondante car Vichy et l'occupant encouragent la sortie des films comme si tout continuait. Mais les sujets en sont anodins, éloignés des réalités de l'époque. Les salles de cinéma sont très nombreuses, en campagne et en ville, et les rares loisirs, le prix modique des entrées en favorisent l'accès populaire, d'autant que les salles en hiver sont bien chauffées.

Les actualités sont le moment de chahut, de sifflets contre la propagande. Aussi laisse-t-on les lumières allumées pour repérer les agitateurs et empêcher ces manifestations de résistance civile et citoyenne. De jeunes cinéastes se révèlent à cette période comme François Le Chanois, Henri-Georges Clouzot, Claude Autant-Lara ou encore Marcel Carné et Robert Bresson. Mais beaucoup de réalisateurs et d'artistes ont dû s'exiler ou entrer en résistance clandestine.

Reproduction, en illustration, de la carte d'identité de François Le Chanois (*Copyright collection musée de la Résistance nationale*).

Reproduction, en illustration, de copies d'écran de la bande annonce du film « *Les visiteurs du soir* » de Marcel Carné sorti en 1942 ».

Un secteur comme la haute couture, elle aussi menacée par les restrictions et le contrôle politique, trouve des débouchés auprès du théâtre et du cinéma. Le film « *Les visiteurs du soir* » de Marcel Carné sorti en 1942 connaît un immense succès

de par ses qualités - esthétique, jeu de célèbres interprètes - mais aussi par l'ambiguïté du sujet, avec le personnage du diable dans lequel on peut voir un message anti-allemand.

Reproduction, en illustration, d'une coupure de presse clandestine du journal « *Musiciens d'aujourd'hui* » d'avril 1942 (*Copyright collection musée de la Résistance nationale*).

Reproduction, en illustration, d'une coupure de presse clandestine du journal « *Opéra* » d'avril-mai 1944 (*Copyright collection musée de la Résistance nationale*).

En bas de panneau, photographie de l'Opéra Garnier à Paris (*Copyright photo Patrice Morel*).

Fin du panneau 11 de l'association des amis du musée de la Résistance de Châteaubriant.

Siglé : Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt ; Musée de la Résistance nationale ; Musée de France ; Fondation pour la mémoire de la Déportation ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la défense et S G A (Secrétariat Général pour l'Administration) direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Plus d'informations sur www.amrc.fr

Lecture testée avec le logiciel NonVisual desktop Access (N V D A) ? C'est un logiciel qui permet une revue d'écran gratuite et open-source pour le système d'exploitation Microsoft Windows (<http://www.nvda-fr.org/>).